

NOTE D'ORIENTATION POLITIQUE

Mener la transition : biofertilisants et biostimulants pour la souveraineté alimentaire en Afrique

Objectif principal :
Promouvoir une
transition continentale
des engrains chimiques
de synthèse vers les
biofertilisants et les
biostimulants.





RÉSUMÉ

La dépendance de l'Afrique à l'égard des engrains synthétiques importés constitue une triple menace : pour la stabilité économique, la santé des sols et de l'environnement, et la souveraineté alimentaire. La volatilité des prix, la fuite des devises étrangères et la dégradation des sols compromettent la productivité et la résilience.

Le Plan d'action pour la fertilisation et la santé des sols de l'Union africaine (2023-2033) appelle déjà à une augmentation de la production nationale et de l'utilisation de sources de nutriments organiques, biologiques et recyclés. Ce document propose d'aller plus loin : **faire des biofertilisants et des biostimulants (B&B) le fondement des stratégies africaines en matière de fertilité des sols**, en réduisant progressivement et en remplaçant les engrais synthétiques.

Les biofertilisants et biostimulants (B&B) doivent être intégrés dans des politiques publiques complètes fondées par des principes agroécologiques. La transition vers les B&B est ainsi une transition systémique vers des pratiques agricoles durables et résilientes.

Le Sénégal, en tant qu'hôte du Forum africain sur les systèmes alimentaires de 2025, est particulièrement bien placé pour mener cette transition continentale.

1. La crise actuelle des engrais

1.1. Chocs des prix et de l'offre

- Les prix mondiaux des engrais ont augmenté de près de **300 % entre 2021 et 2023** en raison des perturbations liées à la COVID-19 et du conflit entre la Russie et l'Ukraine.
- Les agriculteurs sénégalais paient désormais environ **20 000 CFA** (environ 30 à 35 euros) pour un sac de 50 kg d'urée ou de NPK, contre environ 12 000 CFA avant 2020.
- L'Afrique ne consomme en moyenne que **18 kg/ha**, bien en deçà de l'objectif d'Abuja de 50 kg/ha, et la moyenne du Sénégal n'est que de **9 kg/ha**.

1.2. Dépendance vis-à-vis des importations

- La plupart des pays africains importent des engrais azotés et potassiques ; même s'ils produisent un peu de phosphate, le continent reste vulnérable aux pénuries de devises et aux chocs extérieurs.
- La facture des importations d'engrais du Sénégal s'élève à plusieurs dizaines de milliards de CFA par an, ce qui épouse les réserves de change.

1.3. Dégradation des sols

- La forte dépendance aux produits synthétiques sans apport de matière organique appauvrit le carbone du sol et la vie microbienne, entraînant une baisse des rendements et une “dépendance” aux engrais.



Plus de 75 %
des sols cultivés
en Afrique sont
dégradés.

2. Pourquoi les biofertilisants et les biostimulants ?

2.1. Avantages par rapport aux produits synthétiques

- **Souveraineté économique** : la production nationale utilise des matières premières locales (biomasse compostée, résidus agricoles, micro-organismes bénéfiques), ce qui permet de conserver la valeur dans l'économie nationale. Réduction de l'exposition aux marchés mondiaux volatils des intrants et aux chocs monétaires.
- **Régénération des sols** : les B&B restaurent la vie microbienne, améliorent le cycle des nutriments et augmentent le carbone organique du sol, ce qui stimule la productivité tout en favorisant une gestion rationnelle des terres, sans compromettre l'équilibre environnemental .
- **Des intrants adaptés aux conditions locales** : les biofertilisants et les bio stimulants (B&B) sont produits pour répondre au besoin de l'agroécosystème local. Cela favorise la valorisation des savoirs et technologies endogènes, tout en contribuant l'installation de PME à proximité des usagers finaux (les agriculteurs).
- **Résilience climatique** : des sols sains retiennent davantage l'eau, résistent à la sécheresse et séquestrent le carbone grâce à l'accumulation de matière organique.
- **Santé publique** : réduction de la contamination de l'eau et de l'exposition aux produits chimiques des producteurs et consommateurs.
- **Création d'emplois** : la production, la distribution, les tests de qualité et les services de conseil peuvent être dominés par les PME, en particulier les entreprises dirigées par des jeunes et des femmes.

2.2. Opportunités commerciales

- Le marché mondial des biofertilisants devrait croître de plus de **12 % par an** pour atteindre 4 à 5 milliards de dollars américains d'ici 2030 ; l'Afrique est un marché largement inexploité.
- La ZLECA offre une plateforme pour l'harmonisation des normes et le commerce régional. Le Sénégal et d'autres pays précurseurs peuvent conquérir les marchés d'exportation.
- Le transfert de technologie et le renforcement des capacités locales doivent être encouragés pour que la production et la commercialisation des B&B soient dirigées par les PME locales.



C'est quoi, les biofertilisants ?

Les biofertilisants sont des engrains vivants fabriqués à partir de micro-organismes utiles. Ils sont obtenus localement par fermentation de produits naturels comme le fumier, la terre forestière, la mélasse ou le lactosérum. Ils apportent au sol et aux plantes des microbes, des enzymes, des vitamines et des minéraux facilement assimilables. En agroécologie, ils restaurent la vie du sol, reminéralisent, améliorent le cycle des nutriments, la photosynthèse et la résilience des cultures. Produits localement à faible coût, ils offrent une alternative régénérative aux engrains synthétiques et réduisent la dépendance aux intrants.

C'est quoi, les biostimulants ?

Substances naturelles ou micro-organismes qui stimulent les processus physiologiques des plantes plutôt que d'apporter directement des nutriments. Issus d'extraits d'algues, acides humiques, acides aminés, inocula ou hydrolysats, ils améliorent l'absorption des nutriments, favorisent les racines, renforcent la tolérance au stress et soutiennent les interactions sol–plante–microbes.

En agroécologie, ils complètent les biofertilisants pour maintenir les rendements, s'adapter au climat et protéger les écosystèmes tout en réduisant les intrants chimiques.

3. Alignement des politiques : engagements de l'UA

- **Plan d'action de l'UA pour la fertilisation et la santé des sols (2023-2033)** : inclut explicitement les biofertilisants et les biostimulants dans la gestion intégrée de la fertilité des sols.
 - **Déclaration de Nairobi (2024)** : les chefs d'État s'engagent à tripler l'utilisation d'engrais d'ici 2033, y compris les biofertilisants et les biostimulants, et à développer la production locale .
 - **ZLECA** : opportunité d'harmoniser les normes d'enregistrement et de qualité des intrants biologiques.
-

4. L'opportunité pour le Sénégal de jouer un rôle de premier plan lors du Forum agricole de l'AGRF

4.1. Actions nationales

- Annoncer un **plan de transition vers les biofertilisants** afin de remplacer 50 % de l'utilisation de fertilisants synthétiques d'ici 2030.
- Réorienter le **budget de 40 milliards de francs CFA consacré aux subventions pour les engrais** vers la production de biofertilisants et de biostimulants et vers des programmes de santé des sols .
- Investir dans le compostage, la production d'inocula microbiens et les chaînes d'approvisionnement en matières premières.

4.2. Rôle régional

- Faire du Sénégal **une plaque tournante de l'Afrique de l'Ouest** pour la fabrication, le contrôle qualité et la formation dans le domaine des biofertilisants.
- Diriger l'harmonisation des normes relatives aux biofertilisants au sein de la CEDEAO et de la ZLECA.

5. Recommandations politiques pour l'Afrique

- 1. Réorienter les subventions** vers des programmes de santé des sols basés sur le B&B.
 - 2. Financer la fabrication locale** au moyen de prêts concessionnels, de garanties et de fonds destinés aux PME.
 - 3. Améliorer la qualité des infrastructures** pour les tests de produits microbiens.
 - 4. Renforcer les systèmes d'accompagnement** afin d'intégrer la B&B dans les services de conseil, pour atteindre 70 % des agriculteurs d'ici 2030.
 - 5. Adopter des indicateurs biologiques de santé des sols** (activité microbienne, carbone organique) dans les cadres de suivi.
-

6. Feuille de route pour la mise en œuvre

2025-2026 (lancement)

- Réforme fiscale et réglementaire pour les intrants B&B.
- Lancer un fonds national pour les PME spécialisées dans les biofertilisants.
- Lancer les marchés publics de B&B pour les exploitations agricoles soutenues par les pouvoirs publics.

2027-2029 (Déploiement à grande échelle)

- Reconnaissance mutuelle des normes relatives aux biofertilisants dans toute la ZLECA.
- Développer les partenariats public-privé pour la R&D en matière de B&B.

2030-2033 (Consolidation)

- Lier l'aide aux intrants à des gains vérifiés en matière de santé des sols.
- Intégrer la B&B dans les stratégies climatiques et nutritionnelles.

7. Résultats attendus

- **Emplois** : plus de 1 000 PME B&B, dont 40 % dirigées par des jeunes ou des femmes.
 - **Santé des sols** : augmenter la superficie des terres soumises à une gestion durable des sols de 8 % (2021) à 30 % d'ici 2033.
 - **Économies sur les importations** : réduire les importations d'engrais synthétiques de 50 % d'ici 2030.
 - **Climat** : réduction des émissions d'oxyde nitreux ; augmentation des stocks de carbone dans le sol.
-

8. Risques et atténuation

- **Problèmes de qualité** : construire des laboratoires accrédités et harmoniser les normes.
- **Adoption par les agriculteurs** : associer l'aide à la recherche et au développement à l'accès au marché, à la formation et à des avantages à court terme en termes de rendement.
- **Fragmentation des politiques** : utiliser les cadres de la ZLECAF et de l'UA pour harmoniser les politiques entre les pays.
- **Financement** : développer des mécanismes de prêts et garanties adaptés aux PMEs.

Références

1. Union africaine. (Mai 2024). Plan d'action pour les engrais et la santé des sols en Afrique (2024-2034). Sommet sur les engrais et la santé des sols en Afrique, Nairobi, Kenya, 7-9 mai 2024. https://au.int/sites/default/files/documents/43779-doc-Action_Plan_Fertilizer_and_Soil_Health_E.pdf
2. Union africaine. (Mai 2024). Projet de déclaration de Nairobi sur le Sommet africain sur les engrais et la santé des sols (AFSHS/Decl/4(II) Rev.2), Nairobi, Kenya, 7-9 mai 2024. https://au.int/sites/default/files/documents/44056-doc-AFSHS_Decl_4_II_Rev_2_E.pdf
3. Le Monde Afrique. (5 janvier 2024). Au Sénégal, les prix des engrais mettent les maraîchers à genoux. https://www.lemonde.fr/en/le-monde-africa/article/2024/01/05/in-senegal-fertilizer-prices-have-market-gardeners-on-the-ropes_6405701_124.html
4. Reuters. (13 mars 2024). Les enjeux clés de l'élection présidentielle au Sénégal. <https://www.reuters.com/world/africa/key-issues-shaping-senegals-presidential-vote-2024-03-13/>
5. International Executive Service Corps (IESC). (2022). USAID Jobs for Youth in Senegal. <https://iesc.org/iesc-news/iesc-and-usaid-jobs-for-youth-senegal/>
6. Banque mondiale – Portail de connaissances sur le changement climatique. (2019). Profil pays du Sénégal en matière d'agriculture intelligente face au climat. https://climateknowledgeportal.worldbank.org/sites/default/files/2019-06/SENEGAL_CSA_Profile.pdf
7. Wikipédia. (Consulté en août 2025). Agriculture au Sénégal. https://en.wikipedia.org/wiki/Agriculture_in_Senegal





